

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2


ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986

 ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII	
DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I	
LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
CHAPITRE II	
LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
CHAPITRE III	
LES MARBRES (R. MONTURET)	193
CHAPITRE IV	
LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
CHAPITRE V	
LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
CHAPITRE VI	
LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

R. MONTURET – H. RIVIÈRE

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS

PREMIER ÉTAT - PHASE B

A l'occasion de dommages subis par la fournaise Fo₁, des réfections ont été effectuées dans les salles chaudes, ainsi que des transformations dans la partie nord du bâtiment. Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'*apodyterium*, non chauffé, devait être peu fonctionnel durant la saison froide. Pour libérer la salle 5 de son rôle annexe de « vestiaire d'hiver » il convenait donc d'aménager un *apodyterium* sur hypocauste, ce qui fut réalisé dans la partie nord de la salle 1. L'entrée du balnéaire se fait désormais par l'ancien vestiaire (salle 2) agrandi vers l'ouest et servant probablement de salle de loisirs. Nous allons examiner ces modifications, en commençant par ce qui dut être la cause, la destruction de la fournaise.

Architecture et fonctions (Planches 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 20)

I. Destruction de la fournaise et ses conséquences

C'est la partie nord de la salle 4 qui a été partiellement ruinée, comme en témoignent les reconstructions des murs ouest et nord du foyer Fo₁. Sur près de 5,00 m de long en effet le mur ouest, détruit pratiquement jusqu'à ses fondations, a été remonté au moyen de pierres et de fragments de briques grossièrement appareillés. Au contact du mur nord de la salle 5, en revanche, la construction est plus soignée. Les murs extérieurs nord et est de la fournaise ont été, eux, remontés avec un appareil de bonne qualité. L'épaisseur du mur est toutefois moins grande qu'à l'origine : 0,48 m au lieu de 0,58. La réparation est donc, on le voit, assez inégale, dans l'ensemble d'une qualité médiocre. Les murs de la fournaise sont désormais seulement collés à ceux de la salle 5, voisine, qui a elle aussi subi des dégâts.

II. La salle de repos (salle 5)

C'est surtout l'hypocauste qui a été endommagé, ruiné par la destruction du mur est. Comme il ne fut plus modifié ensuite qu'une fois il a été facile de le reconstituer. Sur le sol primitif, qui ne semble pas avoir souffert, ont été retrouvées des pilettes formées de briques carrées. Leurs vestiges, ainsi que les traces laissées sur le sol par la bourre argileuse jaunâtre qui les maintenait permettent de restituer 13 rangées sur 11, soit au total 143 pilettes. L'une d'elles conservée intacte dans la maçonnerie du réaménagement postérieur, est formée de 12 *laterculi*¹ ce qui fait une hauteur totale de 0,71 m. On peut déduire que le sol de circulation était à 1,00 m environ au-dessus de l'hypocauste, soit sensiblement au niveau des salles chaudes voisines, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Les *laterculi* sont de forme régulière et de couleur brune, avec toutefois quelques variations dues à la cuisson. Presque tous sont de 0,21 × 0,21 × 0,04 m et présentent sur une de leurs faces un fin bourrelet, trace de la jointure entre deux pièces de bois du moule. Quelques-uns sont plus épais et plus petits : 0,20 × 0,20 × 0,06 m. Cela n'a rien d'étonnant, en raison du grand nombre de briques nécessaire à un hypocauste d'une telle surface

(1650 environ). Mais on peut penser, sans que rien puisse confirmer cette hypothèse, que ces *laterculi* sont des remplois de pilettes intactes datant de la première phase de construction.

Dans la paroi ouest, deux petits conduits sont percés au niveau de l'hypocauste (Ph. 24). Larges de 0,29 m et hauts de 0,21 m, ils permettent à l'air tiédi de parvenir au nouvel *apodyterium*.

Les murs sont enduits de deux couches de mortier rose, de même que les gaines des *tubuli* qui y sont incluses. Neuf de celles-ci sont encore visibles, l'une, dans le mur est, est même intacte. Le mur sud ayant été arasé par la suite, le nombre exact des remontées de chaleur ne peut être connu.

Le seuil primitif donnant sur le vestibule est rehaussé à la cote $\pm 1,00$ m. Ce sont donc essentiellement des réparations qu'a subies la salle 5, sans que ses dimensions ou son usage aient été modifiées. Dans les salles froides, en revanche, ce sont de véritables transformations qui ont été effectuées. Toutes les pièces ont connu des modifications, plus ou moins importantes.

III. Transformations dans les salles froides.

A - Salle 2 Bis

La salle 2 a été entièrement reprise et considérablement agrandie : ses dimensions sont désormais de 11,15 m \times 5,67 m et elle devient la plus grande pièce du balnéaire. L'ancien *apodyterium* était la partie du bâtiment qui se prêtait le mieux aux modifications que nécessitait l'agrandissement souhaité : la salle 2 n'était en effet solidaire du reste de la construction que par sa paroi est. D'autre part, comme, de toute évidence, sa toiture était indépendante de la charpente recouvrant la construction principale, il a été possible de modifier cette salle sans nuire à l'édifice et sans engager des travaux démesurés. La salle a donc été agrandie dans ses deux dimensions : les murs nord et ouest de l'*apodyterium* ont été arasés presque au niveau des fondations. Le mur sud a été ensuite prolongé de 4,50 m, le mur nord rebâti dans l'alignement de la façade. L'ancienne entrée fut condamnée par cette extension vers le nord et le seuil obstrué par un bloc de pierre calcaire long de 1,30 m sur une épaisseur de 0,42 m.

C'est par la salle 2 bis que l'usager pénètre désormais dans le bâtiment ; la nouvelle porte se situe au nord-est de la pièce, sur le mur nord. Le seuil en est conservé sur 0,90 m. Construit sur la fondation, il est constitué d'un gros bloc de mortier rose, qui devait être recouvert d'un dallage (Ph. 9). Il est situé à la cote + 0,27 m. Ce niveau est approximativement celui du sol de circulation de la salle. Celui-ci, partiellement détruit lors des travaux de réfection, a été rétabli à la même hauteur au moyen d'un mortier rose de 0,14 m d'épaisseur, qui n'a apparemment reçu aucun pavement (Ph. 8, 10). Il repose sur une couche de mortier blanc très friable, provenant sans doute de la démolition, ainsi que les fragments d'enduits peints répandus au-dessous dont il a été question dans le chapitre précédent. Le tout est établi à même l'argile naturelle.

La salle 2 bis communique avec la partie sud du vestibule par la porte existant depuis l'origine, dans le mur demeuré intact. Mais le seuil primitif a été rehaussé, pour accéder au nouveau sol de circulation surélevé de la salle I. En avant du seuil subsistent deux gros blocs de calcaire gris taillés, vestiges de l'embranchement.

Cette vaste salle, la plus grande du bâtiment, très bien exposée, devait être fort bien éclairée. Il est certain qu'elle donne au balnéaire de Séviac une nouvelle dimension. Sommes-nous

en présence de ce que Pline² nomme le « *sphaeristerium* » ? Cette pièce destinée aux jeux de balle qui servaient de prélude aux bains, est en effet chez lui aussi située non loin de l'*apodyterium*, et « *quod caldissimo soli inclinato jam die* » (s'offrant au soleil le plus chaud vers le déclin du jour). Cette orientation était rendue nécessaire par le fait que l'on portait peu de vêtements pour jouer à la balle³.

B - Aménagement de l'ancien vestibule

La salle 1 est séparée en deux parties égales par un mur transversal large de 0,60 m : sa moitié sud garde sa fonction initiale de pièce de distribution, la moitié nord est aménagée en salle sur hypocauste. Celle-ci, de par sa situation par rapport à l'ensemble du balnéaire, ne peut être ni un *tepidarium*, ni une salle de massage ou de repos : aussi malgré son exigüité, nous ne pouvons y voir qu'un *apodyterium*. Cette création entraîne un bouleversement total des sols de circulation : ceux de la première phase de construction sont supprimés, remplacés par d'autres surélevés, en raison à la fois de la construction de l'hypocauste et des réfections dans les salles chaudes voisines.

• Salle 1

Le nouveau vestibule est de dimensions assez restreintes : 3,47 × 3,05 m. Son sol de circulation est constitué d'un mortier de 8 cm d'épaisseur, établi à la cote + 0,72 m. Il repose sur un hérisson de grosses pierres soigneusement disposées de chant sur une hauteur de 0,55 m. La salle ouvre sur ses quatre côtés : nous avons vu que les seuils d'accès aux salles 2 bis et 5 ont été rehaussés. Celui qui donne sur le *frigidarium* est également surélevé à la cote + 0,78 m par l'encastrement entre les pieds-droits de la porte d'un bloc de pierre de 0,58 m de hauteur et de 0,45 m d'épaisseur (Ph. 13).

• Salle 1 bis

Pour construire l'hypocauste du nouvel *apodyterium* (Ph.20), qui est aussi exigu que le vestibule (3,05 m × 3,54 m) il a fallu d'abord, comme dans la salle mitoyenne, supprimer le sol primitif. Le fond de l'hypocauste a été ensuite établi au niveau de celui de la salle 5 voisine, au moyen d'un tuileau grisâtre (cote + 0,11). Deux conduits de chauffe, dont il a été question *supra* à propos de la salle 5, ont été percés dans la base du mur est. Le sol de circulation, encore en place, à la cote + 0,70 est constitué d'un *nucleus* de chaux blanc contenant de tout petits fragments de briques concassées épais de 2 cm ; il recouvre un *rudus* plus résistant, fait du même matériau, mais mieux lié, sur 8 cm d'épaisseur, qui repose sur les *suspensurae*. D'une épaisseur totale de 15 cm, ce sol est donc techniquement semblable à ceux qui sont ensuite mosaïqués ; aucune trace de pavement n'a cependant été remarquée ici. L'ensemble repose sur des pilettes hautes de 0,44 m, espacées de 0,23 m, composées de 8 *laterculi* de 0,20 m × 0,20 m × 0,03 m liés par de l'argile mêlée à de la bourre.

Les deux conduits de chaleur qui permettaient le passage de l'air dans l'hypocauste ne devaient pas assurer à la pièce une température très élevée : en effet, la fournaise est loin, et l'air avait dû au préalable traverser la salle 5. Comme, de ce fait, les pilettes n'étaient pas soumises à des températures excessives, et que la construction était de qualité, cet hypocauste a très bien résisté au temps. Mis à part un remaniement du sol, qui a été surélevé à une époque ultérieure, il n'a jamais été transformé et il est encore intact de nos jours.

C - Frigidarium

La seule modification survenue dans cette pièce est l'établissement d'un nouveau sol de circulation, en liaison avec celui du vestibule (Ph. 16). Il est à la cote + 0,77 m, et construit selon la même technique. L'accès au bassin ne subit aucune transformation fondamentale, si ce n'est la suppression de la margelle.

Ainsi, avec ces transformations, c'est surtout l'esprit du secteur non chauffé du balnéaire qui a changé. L'*apodyterium* et le vestibule sont beaucoup plus réduits qu'à l'origine, ramenés à un rôle secondaire, ce qui d'ailleurs paraît logique : en effet ce ne sont pas des salles où l'utilisateur séjourne. Le secteur chauffé du bâtiment, quant à lui, n'a pas connu de bouleversements majeurs.

IV. Réfections dans les salles chaudes

Nous ne pouvons savoir si le secteur chaud du balnéaire a été gravement affecté par l'effondrement de la fournaise. Toujours est-il que certaines des pilettes des hypocaustes des trois salles 6, 7 et 8 sont identiques à celles de la salle 5 : les *laterculi* offrent une épaisseur, des dimensions, une trace de moule semblables. Nous nous sommes demandé si une étude technique des joints et des *laterculi* apporterait des éléments permettant de mieux les comparer : la dessiccation au glycol et aux rayons X est identique. Les résultats, en effet, révèlent que la teneur en illite et en kaolinite est la même, ce qui prouve que les salles chaudes ont été réparées en même temps que la salle 5^a. D'après la disposition des pilettes de cet état retrouvées *in situ*, nous pouvons en restituer le nombre total : 30 dans le *tepidarium*, 36 dans la salle 7, 60 dans le *caldarium*.

Les sols de circulation dans les salles 6 et 7 ont totalement disparu. Le niveau peut cependant en être établi, grâce au seuil du *frigidarium*, à 1,00 m.

A propos du *caldarium*, nous avons déjà, dans le chapitre précédent, évoqué la découverte d'un fragment de sol à la cote + 0,54 m, nettement plus bas que le sol de circulation. Nous avons vu qu'il s'agissait sans doute du fond d'un *alveus* qui (si toutefois il n'appartient pas à la construction originelle) a été bâti lors des réfections dont nous parlons. Ce fragment est constitué d'un mortier de chaux de 0,16 m d'épaisseur, d'excellente qualité, recouvrant une chape de mortier très dur de 2 cm, coulée sur les *suspensurae*. Il a donc une épaisseur totale de 0,24 m et repose sur des pilettes de sept *laterculi* hautes de 0,35 m. La surface est soigneusement lissée et a peut-être reçu un placage de marbre. Tout semble donc indiquer qu'il s'agit d'une baignoire dont l'eau est chauffée par l'hypocauste. Nous savons qu'habituellement ces petits bassins sont situés au débouché de la fournaise ; mais à Séviac cette disposition était rendue impossible par la situation de la salle par rapport au *tepidarium*.

V. Construction extérieure aux thermes

Au cours de la fouille de la cour intérieure aménagée au IV^e siècle entre le balnéaire et la maison d'habitation, un mur de direction nord-sud, situé à l'ouest du bâtiment thermal, a été découvert. Il n'est pas certain qu'il ait été construit au moment de ces transformations, et rien n'indique qu'il n'existait pas dès l'origine. Mais nous ne voyons pas en quoi il peut être rattaché au bâtiment thermal, car celui-ci forme un bloc homogène, et jamais le mur n'a pu lui être lié. Peut-être est-il à mettre en rapport avec un autre mur situé au sud du bâtiment, d'axe nord-est/sud-ouest. Détruit lors de l'extension du balnéaire vers l'ouest au cours des transformations immédiatement postérieures, ce mur est réduit à son assise de fondation, très ruinée, posée directement sur le sol vierge. Sa plus grande largeur est de 0,70 m et son aboutissement est encore inconnu, la fouille n'étant pas terminée dans cette partie du site.

Circulation de l'eau

Les modifications apportées au balnéaire ont quelque peu changé le cheminement des eaux. On peut supposer que les réservoirs situés au-dessus et à côté du foyer Fo₂ ont été touchés lors de l'écroulement de la fournaise. Ils auraient alors été remontés, de manière identique sans doute. Les seuls changements datant de cette époque concernent d'une part l'évacuation du bassin sud du *caldarium*, d'autre part la création d'une canalisation le long de la façade nord.

I. Évacuation du bassin

Comme nous l'avons dit précédemment, il n'est pas certain que ce bassin n'ait pas existé dès l'origine : par conséquent, le problème de son évacuation peut se poser également à la première phase. Elle devait se faire dans l'angle sud-est de la salle car, à cet endroit, les murs ont été arasés, l'angle a été arraché, à la fin de l'Antiquité vraisemblablement, en vue de récupérer le tuyau d'évacuation sans doute en plomb.

II. Canalisation 3

Elle a été retrouvée dans l'angle nord-ouest et le long du mur ouest de la salle 2 bis. Le radier, fait de *tegulae* de 0,49 m × 0,41 m, a une largeur de 0,35 m. Il est isolé des murs par une maçonnerie large de 0,14 m, liée aux fondations. Cette canalisation devait rejoindre l'égout n. 2 à l'angle sud-ouest de la salle 2 bis.

Schéma de circulation

La circulation des personnes dans le bâtiment a été également légèrement modifiée. En fait, elle n'a pas été bouleversée, mais plutôt améliorée. Par exemple, la surélévation des sols dans le secteur ouest du bâtiment a supprimé les importants emmarchements d'origine, et donc facilité le cheminement des usagers : la différence de niveau la plus importante dans le nouveau bâtiment est de 0,30 m.

Désormais l'accès au bâtiment se fait par l'angle de la salle 2 bis, comme nous l'avons vu : de là, le baigneur accède au vestibule, puis à l'*apodyterium* : il faut en effet restituer un seuil entre les deux salles I et I bis. A son retour dans le vestibule il a, comme précédemment, le choix entre la salle 5 et le *frigidarium*. Le reste du bâtiment n'ayant pas été modifié, la circulation entre les salles chaudes reste la même. A ces possibilités s'ajoute toutefois une nouvelle : la salle 2 bis doit offrir, avant le bain, ses « distractions ». On y accède par la salle 1.

oOo

Ainsi, relativement peu de temps après sa construction (avant la fin du II^e siècle), le balnéaire de Séviac a-t-il été modifié. Le propriétaire a été contraint à des réparations résultant de l'accident survenu à la fournaise mais aussi, sans doute, en raison de la chaleur à laquelle les matériaux étaient soumis, ceux des hypocaustes en particulier⁵. Mais il ne s'agit pas de bouleversements considérables, car il y a tout lieu de penser que les grandes structures architecturales du bâtiment principal n'ont pas été transformées.

C'est en cela que les travaux entrepris semblent particulièrement ingénieux : sans révolutionner la conception première de la construction, ils parviennent à supprimer les inconvénients majeurs du balnéaire primitif, améliorer le confort de l'*apodyterium* et à ajouter à l'ensemble la

salle de jeux que les fondateurs n'avaient pas estimée indispensable, mais qui, certainement, existait dans de nombreux thermes privés. Le riche propriétaire de Séviac se devait d'en posséder une. Ce n'était pas d'ailleurs seulement une question de prestige : nous savons que l'exercice se pratiquait couramment avant le bain, et qu'il était fort recommandé. Pline le Jeune, lorsqu'il évoque l'exceptionnel vieillard Spurinna et sa non moins exceptionnelle discipline de vie⁶ précise que celui-ci « *movetur pila vehementer et diu* », avant le bain. Trimalcion⁷ lui-même joue à la balle, bien qu'avec des règles fantaisistes...

NOTES

Premier État : Phase B

1. Nous employons ici le terme de Vitruve (V, 10, 2) : *laterculis bessalibus, pilae struantur* : (il faut) « que les pilettes soient construites en petites briques de 2/3 de pied ».
2. *Ep.* II, 17, 12 et V, 6, 27.
3. Pline, *Ep.* II, 17, 12. Voir la note d'A.-M. GUILLEMIN dans l'édition de la Collection des Universités de France, t. I, p. 86 et 87.
4. A la demande de M. J.-P. Eyrard, M.G. Ferroni, du laboratoire de Chimie Inorganique de l'Université de Marseille, et M.-G. Périnet, du laboratoire de Géologie du Quaternaire, C.N.R.S. de Marseille, ont bien voulu se charger de ces études. Nous les remercions ici vivement de leur aide.
5. Les *laterculi* se dégradent très vite et il est généralement admis que les hypocaustes des salles les plus chaudes doivent être restaurés tous les 30 - 35 ans.
6. *Ep.* III, 1, 8 : « joue à la balle avec ardeur et longtemps » (car c'est par ce genre d'exercice également qu'il lutte contre la vieillesse).
7. Pétrone, *Satiricon*, XXVIII, 2.